

République Française  
Département du GARD  
Commune de MIALET

**Date de convocation : 17.04.2015**

**Membres :**

- En exercice : 15
- Présents : 12
- Votants : 13

## **PROCES VERBAL DE SEANCE**

### **DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 29 Avril 2015**

Le vingt-neuf Avril deux mille quinze, à dix-sept heures quarante-cinq, le Conseil Municipal s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc VERSEILS, Maire.

Etaient présents : Mmes FERNANDEZ Jacqueline, PONS Yvette, Mrs DONARS Hervé, Adjoints,

Mmes MAURIN Claudine, Mrs BERTRAND Joël, BORGHERO Xavier, BRES Michel, CABRIT David, HERBSTER Philippe, MARIAUD Nicolas, SOUCHON Pierre-Elysée, Conseillers.

Absents excusés : Mme RIEUTORD Isabelle qui donne procuration à Mr VERSEILS Jean-Marc.

Monsieur GOURDON David et Monsieur MONTIGNY Mathias

Monsieur MARIAUD Nicolas est nommé secrétaire.

Monsieur le Maire ouvre la séance, indique que le procès-verbal de la séance précédente a été transmis à l'Assemblée par voie dématérialisée et qu'il convient aujourd'hui de le mettre aux voix pour adoption.

Le procès-verbal est **adopté à l'unanimité**

Monsieur le Maire présente l'ordre du jour :

### **DCM 25/2015 : Demande de Subvention « Recherche de fuites sur réseau AEP »**

Monsieur le Maire présente au Conseil le projet de :

**Demande de subvention pour la réalisation d'une étude visant des économies d'eau : mise à jour des plans des réseaux AEP, recherches de fuites et établissement d'un plan d'actions**

L'opération est estimée à **11 000.00 € HT soit 13 200.00 € TTC**

Le Conseil, après en avoir délibéré décide :

- d'approuver le projet et le devis proposé par CEREG Ingénierie,
- de solliciter l'aide financière du Conseil Départemental et de l'Agence de l'Eau,

Le plan de financement prévisionnel de l'opération est le suivant :

Subvention de l'Agence de l'Eau : 5 500 € HT

Subvention du Conseil Départemental du Gard : 2 200 € HT

Fonds propres : 3 300 € HT

Adopté à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 10